

PARTIE 1 :

Donner un titre au dossier documentaire

(2 points)

Le marché du livre en France : bilan et perspectives.

PARTIE 2 :

Elaborer un plan à partir du dossier documentaire

(2 points)

Voir la proposition de corrigé de la synthèse

PARTIE 3 :

Répondre succinctement aux trois questions suivantes

(2 points x 3 questions)

1. Le livre numérique est-il l'ennemi du livre papier ?

En termes de parts de marché, la menace est moins actuelle qu'à venir : le livre numérique ne représente que 1,8 % du chiffre d'affaires (juillet 2011) du marché du livre en France (doc. 2), un taux nettement plus faible qu'ailleurs. La bonne santé du livre papier serait donc la contrepartie de la faiblesse du marché du numérique.

Les libraires se sentent les plus menacés : risque de disparition de la chaîne de distribution (doc. 6), impact de la hausse de la TVA sur le livre papier et de sa baisse sur le livre numérique (doc. 1) ; même si des possibilités sont offertes aux libraires de trouver leur place sur ce nouveau marché : consultation de catalogue d'e-books et paiement en librairie (doc. 6) ; et les pouvoirs publics garantissent le prix unique (PULN) (doc. 10).

Les éditeurs de livres papier se mobilisent aussi. Ils se lancent dans le livre numérique en passant des accords avec Amazon et d'autres fournisseurs de support numérique (doc. 2). Ils innovent également, en s'inspirant du numérique, pour soutenir et/ou relancer l'édition papier : publication de livres dans un format paysage (Editions Deux points) (doc. 5).

2. Comment l'Etat contribue-t-il à réguler le marché du livre ?

- Par l'encadrement réglementaire : lois sur le prix unique ou minimum.

Loi Lang (1981) sur le livre papier dans le but de défendre les détaillants indépendants menacés par les grandes surfaces, et de favoriser la qualité (diversité éditoriale) au détriment du prix.

Loi sur le prix unique du livre numérique (PULN, 2011) conduisant les éditeurs à imposer un même prix à tous les diffuseurs qui vendent des livres numériques à des acheteurs se trouvant sur le territoire français, dans l'objectif d'assurer « une concurrence égalitaire et non discriminatoire » (doc. 10).

- Par des aides directes et spécifiques aux acteurs du livre.

A destination des éditeurs : subventions versées aux petites et moyennes maisons d'édition, achats publics (acquisitions des bibliothèques publiques et rémunération des éditeurs au titre du prêt, achats de manuels scolaires par les collectivités territoriales).

A destination des librairies indépendantes : aides financières à la constitution de fonds, 2 nouvelles mesures du Plan livre : création du label LIR (2009) et d'un fonds de soutien à la transmission des librairies.

- Par l'instrument fiscal

L'impact sur le marché du livre de la manipulation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), à la hausse (le taux passe de 5,5 % à 7 % à partir de janvier 2012), et à la baisse (la TVA sur le livre numérique, de 19,6 %, va être alignée sur le papier à compter de janvier 2012) (doc. 1).

3. En matière de livre, existe-t-il une exception française ?

Oui, il existe bien, et il persiste même, une exception française. A un triple niveau (doc. 4) :

- Le culte du livre et de l'écrivain : le livre, un « produit de première nécessité » (doc. 1) ; le phénomène des « rentrées littéraires » (doc. 9) et des prix littéraires (depuis le Goncourt, 1903), le livre en France ne connaît pas la crise (marché en croissance) (doc. 9).
- L'existence d'un réseau de librairies indépendantes grâce au soutien des pouvoirs publics (doc. 8).
- La politique du prix unique : sur le livre papier (loi Lang, 1981) (doc. 3) et sur le livre numérique (loi PULN, 2011) (doc. 10).

PARTIE 4 :

Faire une synthèse concise, objective et ordonnée entre 450 et 500 mots, introduction et conclusion comprises.

(10 points avec variation de + ou – 2 points pour l'orthographe)

Introduction

- **Annonce du sujet** : Le livre numérique débarque en France (doc. 2)
- **Définition et discussion** : Le livre, un bien culturel ; le marché du livre, un marché pas comme les autres, en raison d'une forte régulation publique. Et un marché marqué par la révolution numérique annonciatrice d'une remise en cause des positions et pratiques des éditeurs comme des libraires.
- **Problématique** : Existe-t-il une exception française en matière de livre ? Et si oui, est-elle durable ?

1. La singularité du marché du livre français

a) Les caractéristiques du marché du livre

- Le succès du livre
Volume et diversité de la production et des ventes (en ligne/physiques) (doc. 7), livre numérique quasi-inexistant (doc. 2) les « rentrées littéraires » (doc. 9)
- L'offre
Éditeurs : coexistence de grands groupes (doc. 11) et d'une multiplicité de petits éditeurs (doc. 8)
- La diffusion
Réseau de petites librairies indépendantes (doc. 1, 6 et 8) à côté de très grands diffuseurs (doc. 8)

b) Un marché marqué par l'action régulatrice des pouvoirs publics (question 2)

- La politique du prix unique
De la loi Lang (1981) (doc. 3 et 8) à la loi sur le prix unique du livre numérique (2011) (doc. 10)
- De nombreuses autres mesures de soutien aux acteurs du marché (doc. 8)
- Le recours à l'instrument fiscal : la TVA

2. Quelles évolutions pour le marché du livre ?

a) L'avenir du livre papier (toute la question 1)

- Comment le livre numérique menace le livre papier
- Les stratégies des acteurs privés pour y faire face

b) Les pouvoirs publics : une action régulatrice qui ne faiblit pas

- Loi sur le prix unique du livre numérique (2011)

Contenu et objectifs (doc. 10)

- Le Plan Livre

Quatre nouvelles mesures de soutien (doc. 8)

- La TVA sur le livre (papier et numérique)

Controverse sur son bienfondé et ses effets (doc. 1)

Conclusion : récapitulation et ouverture (en posant, par exemple, la question de la place de l'Etat dans l'économie de la culture)

Commentaire des correcteurs

Faute d'une attention suffisante portée à l'ensemble des documents du dossier, le sujet a été très souvent mal délimité, les candidats focalisant leur attention sur le livre numérique et la concurrence qu'il est susceptible de représenter pour le livre papier.

Beaucoup trop de fautes d'orthographe et de grammaire qui nuisent à la note finale, malgré les réelles qualités d'analyse et de synthèse de certaines copies.

Un nombre important de copies sont incomplètes (une question non traitée, une deuxième partie de synthèse inachevée). Faut-il rappeler aux futurs candidats qu'il est important non seulement de *savoir* ce qui les attend, mais aussi de *faire* en s'exerçant à partir des annales disponibles, pour, en fin de compte, *savoir-faire* le jour de l'épreuve ?!